

## SuperDrecksKëscht®

Zone Industrielle Piret  
L-7737 Colmar-Berg

Tel. 48 82 16 -1  
Fax: 48 82 16 - 255

info@sdk.lu  
www.sdk.lu

**SDK** RESSOURCEN  
INNOVATION  
NOHALTEGKEET  
CIRCULAR ECONOMY  
**SuperDrecksKëscht®**



### Conditions générales :

- **Inscription:** Les inscriptions se font par écrit par e-mail à [akademie@sdk.lu](mailto:akademie@sdk.lu). Les inscriptions doivent parvenir à la *SDK Akademie* au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la formation. Le nombre de participants aux formations est limité, les participants sont donc considérés dans l'ordre dans lequel ils s'inscrivent. Une confirmation sera ensuite envoyée par la *SDK Akademie*.
- **Contrat:** Le contrat n'est conclu que lorsque le client concerné reçoit la confirmation de commande de la *SDK Akademie*.
- **Prix de la formation:** La *SDK Akademie* se réserve le droit de modifier les prix. Sont compris dans le prix de la formation: le matériel pédagogique, le matériel de cours, l'administration du cours, les boissons de pause, sauf indication contraire. La taxe sur la valeur ajoutée légale doit être ajoutée à tous les prix indiqués. Les frais personnels tels que les frais de déplacement ne sont pas inclus.
- **Protection des données:** Dans le cadre du traitement, de l'émission des certificats de participation et des factures, les données des participants sont traitées électroniquement en interne. Les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement général sur la protection des données (« RGPD »).
- **Horaire de formation:** Sauf convention contraire, la formation a lieu pendant les plages horaires suivantes :

Lun - ven. Formations 1/2 journée le matin: 8h30 - 12h00 (pause de 15 minutes incl.)

Lun - ven. Formations 1/2 journée l'après-midi: 13 h - 16 h 30 (pause de 15 min incl.)

Lun - ven. Formations d'une journée: 8h30 - 12h00 (pause de 15 min incl.); Pause déjeuner de 12h00 à 13h00 ; 13h00 - 16h00 (pause de 15 min incl.)

- Le nombre minimum et maximum de participants est traité à la discrétion de la *SDK Akademie*.
- **Repas de midi :** Le repas de midi pour les participants n'est inclus que si cela est expressément mentionné dans l'offre décrite.
- **Certificat de participation:** Chaque participant reçoit un certificat de participation nominatif, à partir d'un taux de présence de 80%.
- **Droit de rétractation du client:** Le client peut annuler sa déclaration contractuelle dans les 7 jours calendaires à compter de l'inscription, sans indication de motif, par e-mail à [akademie@sdk.lu](mailto:akademie@sdk.lu).
- **Annulation de la part de la SDK Akademie:** La *SDK Akademie* a le droit d'annuler la formation sans justification, respectivement de proposer une date alternative.
- **Annulation par les participants:** L'annulation doit être faite par écrit, par e-mail, à l'adresse [akademie@sdk.lu](mailto:akademie@sdk.lu).

- Aucuns frais ne seront retenus si le participant annule jusqu'à 7 jours calendaires avant la date de la formation.

- Pour les annulations entre 6 et 4 jours calendaires avant la date de la formation, 25% des frais de formation seront facturés. Cela vaut également pour les maladies ou les accidents.

- En cas d'annulation à courte échéance à partir de 3 jours calendaires avant la date de la formation ou en cas de non-présentation, 100% des frais de formation seront facturés. Cela vaut également en cas de maladie ou d'accident.

- **Droits sur les supports de formation:** Les documents de formation sont inclus dans le prix total. L'utilisation des documents fournis n'est autorisée qu'à des fins personnelles. La duplication est interdite.
- **Facture:** La facture sera envoyée une fois la session de formation terminée et est due 30 jours après réception sans déduction, sauf accord contraire.  
La participation partielle à une formation ou sessions de formations ne donne pas droit à une réduction des frais.
- **Durée d'utilité administrative:** conforme aux dispositions légales en vigueur.
- **Dispositions finales :** Les règlements qui s'écartent des conditions générales ne sont valables que s'ils ont été convenus par écrit. En s'inscrivant à une formation, les participants acceptent les conditions générales. Pour les litiges résultant ou en relation avec les cours, les tribunaux du siège social de l'organisateur de la formation sont seuls responsables. La loi luxembourgeoise est applicable.

### Ëmweltverwaltung

1, avenue de Rock'n Roll  
L-4361 Esch/Alzette

Tel. 40 56 56 - 1

### Chambre des Métiers

2, circuit de la Foire  
Internationale  
L-1347 Luxembourg

Tel. 42 67 67 - 1

### Chambre de Commerce

7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg

Tel. 42 39 39 - 1

Page 1 sur 1



Aktiounne vum Ministère fir Ëmwelt, Klima an nohalteg Entwécklung mat de Gemengen, der Chambre des Métiers an der Chambre de Commerce